

**CONSEIL MUNICIPAL
DE
CHARTRIER FERRIERE**

SEANCE DU 24 Octobre 2018

Compte rendu sommaire Affiché en exécution de l'article L 121-17 du code des communes

Absent / Mme ROYER excusée

PROCES VERBAL : le procès- verbal de la séance du 11 septembre 2018 est adopté à l'unanimité

Délibération modificative - Virement de crédit augmentation de crédit opération 86-98-101-
Diminution opération 96

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter les crédits suivant :

Section investissement	Diminution crédit	Augmentation crédit
Réfection bâtiment	-11 612.00	
Eclairage public le battut		9542.00
Matériel bureau - informatique		1270.00
matériel		800.00

Tarif concession cimetière Conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le tarif des concessions comme suit
A compter du 01.11.2018

Surface	Tarif	duré
2.5 m ²	300€	30 ans
5 m ²	600€	30 ans

Groupement de commande Conseil municipal décide à l'unanimité

D'approuver l'adhésion au groupement de commande pour réaliser les diagnostics et les conventions s'y affèrent

De désigner MM Roques & BERNET comme membre de la commission d'appel d'offre

Choix des amortissement M14 le conseil Municipal décide a l'unanimité de fixer la durée des amortissement à 15 ans pour les subventions d'équipements

Débat sur le PADD (plan d'aménagement et de développement durable suite à la réunion du 9 novembre 2017 qui n'a pas donné lieu à une remise en cause des fiches action suivante

la structuration du territoire, conséquence et moyen d'un développement équilibré

- ◇ Programmer un urbanisme raisonné et équilibré
- ◇ Produire un nombre suffisant de logements
- ◇ Planifier un urbanisme durable et respectueux de l'état initial du site

Prescription du SCOT à l'horizon 2030 : 39 à 65 nouveaux habitants

Prescription du PLH 2016-2022 : Production de 3 logements neufs par an

L'économie ou l'indispensable atout d'un développement équilibré

- ◇ Préserver l'outil agricole en tant que signature identitaire et ressource productive
- ◇ Adapter la pratique aux exigences économiques actuelles
- ◇ Préserver la compétitivité du secteur secondaire et du tourisme

Des équipements et des mobilités au cœur d'un développement durable

- ◇ Prévoir le développement des équipements et réseaux structurants
- ◇ Faciliter les mobilités, et notamment les mobilités durables

L'environnement, une ressource, un patrimoine, un projet

- ◇ Conjuguer le projet urbain à la préservation de la biodiversité
- ◇ Préserver la ressource en eau
- ◇ Préserver les paysages et le patrimoine comme vecteur de la valorisation territoriale d'un développement

durable

Noël des écoles le Conseil municipal décide à l'unanimité de participer au cout du spectacle de Noël au même titre que la commune de Châteaux, le restant étant à charge de l'association des parents d'élèves

Infos diverses

11 novembre 2018 / commémoration du 100^{ème} anniversaire le **11 NOVEMBRE à 11H** – pièce de théâtre le **25.11.2018** & exposition

Transport à la demande « LIBEO » un transport à la demande est mis en place le **MARDI & JEUDI** au départ de « salle R DELPY » sur appel au **05 55 74 20 13** à destination de BRIVE

Ecole/ proposition de l'Education Nationale d'un « Plan mercredi matin » organiser les garderies du mercredi matin en activité périscolaire